



## Séance extraordinaire du Conseil

---

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal de la Ville de Saint-Basile-le-Grand, tenue à la salle du conseil du Centre civique Bernard-Gagnon situé au 6, rue Bella-Vista à Saint-Basile-le-Grand, à 17 h 30 le 21 mai 2024, conformément à la *Loi sur les cités et villes*.

**Sont présents :**

Monsieur le maire Yves Lessard ;  
Mesdames les conseillères Laurie-Line Lallemand-Raymond et Kim Méthot ainsi que messieurs les conseillers Martin Leprohon, Denis Vézina et Guy Lacroix ;

Monsieur Martin St-Gelais, directeur général par intérim ainsi que monsieur Paul Rathé, greffier et directeur par intérim des Services juridiques et du greffe ;

**Était absent :**

Monsieur le conseiller Olivier Cameron-Chevrier.

---

2024-05-172

**RÉSOLUTION**

Adoption de l'ordre du jour

---

Il est proposé par madame Laurie-Line Lallemand-Raymond,  
Appuyé par madame Kim Méthot,

**ET RÉSOLU :**

D'adopter l'ordre du jour de la présente séance comme présenté :

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Approbation - Mission commerciale en Suède - 26 au 31 mai 2024 - Northvolt - Chambre de commerce et d'industrie Vallée-du-Richelieu
3. Autorisation signature - Ententes avec Hydro-Québec - Reconstruction rang des Vingt
4. Autorisation signature - Mandat à l'Union des municipalités du Québec - Recrutement directeur général
5. Autorisation de dépense - Acquisition de quatre (4) radars pédagogiques à énergie solaire - Service des travaux publics
6. Période de questions
7. Levée de la séance

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2024-05-173

**RÉSOLUTION**

Approbation - Mission commerciale en Suède - 26 au 31 mai 2024 - Northvolt - Chambre de commerce et d'industrie Vallée-du-Richelieu

---

CONSIDÉRANT la stratégie de transition énergétique entreprise par le gouvernement du Québec ;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Saint-Basile-le-Grand est d'accord pour accueillir la filière batterie et que ces discussions impliquent de plus en plus un arrimage avec le développement de la région ;

CONSIDÉRANT QUE les lots privatifs de l'ancien terrain de la CIL ont été acquis comme un site d'intérêt pour la stratégie du gouvernement du Québec ;

CONSIDÉRANT QU'une telle décision du gouvernement du Québec nécessite une compréhension approfondie de ce qui se passe dans cette industrie afin de répondre à toutes les interrogations de la Ville et de ses citoyens ;

---



#### EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par madame Kim Méthot,  
Appuyé par monsieur Martin Leprohon,

#### ET RÉSOLU:

D'autoriser le directeur du Service du génie, monsieur Marc-André Bergeron, ing., ainsi que madame la conseillère municipale du district n° 1 et responsable du dossier sécurité, Laurie-Line Lallemand-Raymond, à participer à la mission en Suède organisée par la Chambre de commerce et d'industrie Vallée-du-Richelieu.

Il est de plus résolu que les dépenses encourues lors du voyage seront remboursées sur présentation des factures à cet effet.

#### ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ.

2024-05-174

#### RÉSOLUTION

##### Autorisation signature - Ententes avec Hydro-Québec - Reconstruction rang des Vingt

CONSIDÉRANT QUE la Ville a présenté une demande à Hydro-Québec pour le déplacement de poteaux électriques longeant le rang des Vingt entre la rue Taillon Ouest et l'entrée de l'Académie des Sacrés-Cœurs ;

CONSIDÉRANT QUE ces travaux sont nécessaires afin d'élargir l'emprise du rang des Vingt afin d'y insérer la future piste cyclable ;

CONSIDÉRANT QUE ces travaux pourraient faire l'objet de subvention allant jusqu'à 80 % ;

CONSIDÉRANT QU'un montant avait été prévu au règlement d'emprunt n° 1209 Autorisant une dépense et un emprunt de 10 170 000 \$ pour la reconstruction du rang des Vingt ;

CONSIDÉRANT QUE l'alimentation de l'installation électrique sera permanente ;

CONSIDÉRANT l'entente d'évaluation type présentée par Hydro-Québec pour signature ;

#### EN CONSÉQUENCE:

Il est proposé par monsieur Martin Leprohon,  
Appuyé par madame Laurie-Line Lallemand-Raymond,

#### ET RÉSOLU:

D'autoriser le gestionnaire de projets ou en son absence, le directeur du Service du génie à signer pour et au nom de la Ville, l'Entente d'évaluation et l'Entente de réalisation à intervenir avec Hydro-Québec pour le projet de réaménagement du rang des Vingt ainsi que tout autre document donnant effet à la présente.

#### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2024-05-175

#### RÉSOLUTION

##### Autorisation signature - Mandat à l'Union des municipalités du Québec - Recrutement directeur général

CONSIDÉRANT la fin de contrat du directeur général ;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil juge opportun de combler ce poste dans les meilleurs délais et qu'il souhaite requérir les services d'une firme spécialisée en recherche de talents afin de l'aider dans ses démarches de recrutement ;

CONSIDÉRANT l'offre de service déposée par le Carrefour du capital humain - Union des municipalités du Québec ;



2024-05-176

**EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par madame Kim Méthot,  
Appuyé par monsieur Denis Vézina,  
**ET RÉSOLU :**

D'autoriser le maire ou en son absence le maire suppléant et le greffier par intérim ou en son absence la greffière adjointe, à signer, pour et au nom de la Ville, l'entente de service avec le Carrefour du capital humain - Union des municipalités du Québec afin de lui confier le mandat en recherche de talent pour le recrutement d'un nouveau directeur général.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

**RÉSOLUTION**

**Autorisation de dépense - Acquisition de quatre (4) radars pédagogiques à énergie solaire - Service des travaux publics**

*Madame la conseillère Laurie-Line Lallemand-Raymond déclare, avant le début des délibérations sur le prochain point de l'ordre du jour, un intérêt dans le dossier. Elle ne participe pas aux discussions et à la prise de décision.*

**CONSIDÉRANT QUE** le Conseil s'est prononcé en faveur d'une mesure de modération de vitesse par l'implantation de radars pédagogiques sur le chemin du Richelieu ;

**CONSIDÉRANT QU'**une résolution demandant au ministère des Transports et de la Mobilité Durable du Québec (MTMD) de procéder, à ses frais, à l'installation de radars pédagogiques s'est vue refusée ;

**CONSIDÉRANT QU'**il est requis d'implanter quatre (4) radars pédagogiques sur le chemin du Richelieu, de part et d'autre de la montée Robert ;

**CONSIDÉRANT QU'**une demande de permis d'occupation du domaine public devra être transmise au MTMD afin d'autoriser l'installation de ces équipements en bordure d'une voie sous juridiction provinciale ;

**CONSIDÉRANT** la recherche de prix effectuée auprès d'un fournisseur ;

**CONSIDÉRANT** la proposition écrite le 14 mai 2024, au montant suivant, taxes incluses :

FOURNISSEUR	MONTANT (taxes incluses)
Trafic Innovation inc.	18 855,90 \$

**CONSIDÉRANT** la recommandation du directeur du Service des travaux publics, monsieur Charles Martin, M.A.P., en date du 14 mai 2024 ;

**EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par madame Kim Méthot,  
Appuyé par monsieur Denis Vézina,

**ET RÉSOLU :**

D'autoriser le directeur du Service des travaux publics à présenter, pour et nom de la Ville, une demande de permis d'occupation du domaine public auprès du ministère des Transports et de la Mobilité Durable du Québec relative à l'installation de radars pédagogiques ;

D'autoriser l'achat de quatre (4) radars pédagogiques pour un montant total de 18 855,90 \$, taxes incluses.

Il est de plus résolu d'imputer la présente dépense aux excédents non affectés.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**



Période de questions et réponses (17 h 49 à 17 h 51)

---

Des questions sont posées et les membres du Conseil y répondent.

2024-05-177

**RÉSOLUTION**

Levée de la séance

---

Il est proposé par madame Kim Méthot,  
Appuyé par madame Laurie-Line Lallemant-Raymond,

ET RÉSOLU :

Que la séance soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Yves Lessard  
Maire

Paul Rathe  
Greffier par intérim